

***SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI 16 DECEMBRE 2020
AU CENTRE CULTURE ET LOISIRS
"FRANCOIS MITTERRAND"***

Étaient présents : MM Bernard PORTALES – Jacques MOLLE- MME Marie-Hélène MALBOS- M Gilbert BAPTISTE- MME Ghislaine MARC- MM Rodolph PELLIER- Claude VIGOUROUX- René SANSONETTI- MME Martine DOMERGUE- M Claude ROUX- MME Sylvie PESENTI- M Serge GRANGEON- Mme Catherine STECKIW- M Luc VAN DER HAEGHEN- Mme Marie CARRE- M Pascal MAILLET- MME Marie-Louise RIEU- M Jean GONZALEZ

Etaient absents excusés : MMES Christine ROUX- Anne-Marie BENAVENT- Audrey ROUDIL- Jennifer GUERIN- M Jérôme GIUNTA

Ont voté par procuration : MMES Christine ROUX- Anne-Marie BENAVENT- Audrey ROUDIL- Jennifer GUERIN-

Secrétaire de séance : M Jacques MOLLE

Dispositions transitoires pendant la crise sanitaire :

Monsieur le Maire rappelle les dispositions transitoires pendant la crise sanitaire (Loi N°2020-1379 du 14 NOVEMBRE 2020), à savoir :

- La réunion du conseil municipal se tiendra à huis clos.
- Le quorum est fixé au tiers de l'effectif, apprécié sur les seuls présents.
- Les membres du conseil municipal peuvent disposer de deux pouvoirs.

Monsieur Jacques MOLLE, 1^{er} Adjoint au Maire, indique à l'assemblée délibérante qu'il a une procuration de Madame Christine ROUX, Adjointe au Maire, pour voter en son nom et place, et la transmet à Monsieur le Maire.

Monsieur Rodolph PELLIER, Adjoint au Maire, indique à l'assemblée délibérante qu'il a une procuration de Madame Audrey ROUDIL, Conseillère Municipale, pour voter en son nom et place, et la transmet à Monsieur le Maire.

Madame Ghislaine MARC, Adjointe au Maire, indique à l'assemblée délibérante qu'elle a une procuration de Madame Anne-Marie BENAVENT, Conseillère Municipale, pour voter en son nom et place, et la transmet à Monsieur le Maire.

Madame Ghislaine MARC, Adjointe au Maire, indique à l'assemblée délibérante qu'elle a une procuration de Madame Jennifer GUERIN, Conseillère Municipale, pour voter en son nom et place, et la transmet à Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire prend la parole et demande d'avoir une pensée pour Monsieur Claude PIALAT, décédé le 14 DECEMBRE 2020.

Il rappelle son implication dans la vie municipale de BESSEGES, de MARS 2001 à MAI 2020, où durant ces années, il a occupé le poste d'Adjoint au Maire et de Conseiller Municipal Délégué à la Mairie de BESSEGES.

Une minute de silence est observée par l'Assemblée.

1°) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 OCTOBRE 2020

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 27 OCTOBRE 2020.

2°) DECISION MODIFICATIVE – SECTION DE FONCTIONNEMENT– BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire fait part aux membres de l'assemblée de la nécessité de prendre une décision modificative afin de permettre d'annuler les crédits inscrits sur le compte 775.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve la décision modificative qui lui est proposée.

3°) DECISION MODIFICATIVE – SECTION D'INVESTISSEMENT– BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire fait part aux membres de l'assemblée de la nécessité de prendre une décision modificative afin de prendre en compte le léger dépassement de crédit concernant la facture relative au déplacement de l'antenne du système de vidéo protection, ainsi que pour créditer le compte d'imputation relatif au capital d'emprunt.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve la décision modificative qui lui est proposée.

4°) DECISIONS MODIFICATIVES – SECTIONS D'EXPLOITATION ET D'INVESTISSEMENT– BUDGET EAU POTABLE

Monsieur le Maire fait part aux membres de l'assemblée de la nécessité de prendre des décisions modificatives afin de permettre la régularisation de certains amortissements et de créditer le compte relatif aux intérêts d'emprunts.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve les décisions modificatives qui lui sont proposées.

5°) DECISIONS MODIFICATIVES – SECTIONS D'EXPLOITATION ET D'INVESTISSEMENT– BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire fait part aux membres de l'assemblée de la nécessité de prendre des décisions modificatives afin de permettre la régularisation de certains amortissements et de créditer le compte relatif aux intérêts d'emprunts.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve les décisions modificatives qui lui sont proposées.

6°) DECISION MODIFICATIVE – SECTION DE FONCTIONNEMENT– BUDGET VACANCEZE

Monsieur le Maire fait part aux membres de l'assemblée de la nécessité de prendre une décision modificative afin de permettre d'annuler le titre effectué sur un exercice antérieur.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve les décisions modificatives qui lui sont proposées.

7°) APPROBATION DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION 2020

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve le montant de l'attribution de compensation 2020 versée au profit de la commune de BESSEGES, soit la somme de 338 598 euros.

Monsieur le Maire prend la parole pour demander si le conseil municipal aurait une objection à formuler si une question concernant le plan de financement des

travaux de réhabilitation du centre culture et loisirs « François MITTERRAND » était rajoutée à l'ordre du jour, au chapitre « questions diverses ».

Aucune objection n'est formulée.

8°) DEMANDE DE SUBVENTION : ETOILE DE BESSEGES 2021

Monsieur le Maire demande d'avoir une pensée pour Monsieur Roland FANGILLE, décédé le 19 NOVEMBRE 2020.

Il souligne son engagement au sein du tissu associatif de la commune, et plus particulièrement son rôle en tant que Président de « l'Union Cycliste Bessègeoise ». Il relate l'historique de l'Etoile de BESSEGES, dont Monsieur Roland FANGILLE est l'instigateur ; course créée en 1971 avec seulement, à l'époque, 24 partants dont Raymond POULIDOR.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide d'allouer à l'association « Union Cycliste Bessègeoise » une subvention d'un montant de 22 000 euros pour l'organisation de l'Etoile de BESSEGES, Edition 2021.

9°) TARIFS 2021 – CAMPING MUNICIPAL DE LA PLAINE

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée délibérante des tarifs 2021 du Camping Municipal de la Plaine, proposés par le responsable.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal adopte les tarifs 2021 du Camping Municipal de la Plaine, revalorisés à hauteur de 1,50 %, sur la saison haute « juillet/août », tels qu'ils lui sont proposés.

10°) APPROBATION DE LA NUMEROTATION METRIQUE DES IMMEUBLES SUITE A LA MISE A JOUR DE LA VOIRIE COMMUNALE

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve le système de numérotation métrique retenu pour chaque point d'adressage, avec côté impair et côté pair et précise que cette numérotation ne concerne que les immeubles situés dans des voies ayant fait l'objet d'une nouvelle dénomination lors de la mise à jour de la voirie communale,

11°) DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE – AUTORISATION A DONNER A MONSIEUR LE MAIRE DE RECRUTER DES AGENTS CONTRACTUELS SUR DES EMPLOIS PERMANENTS POUR FAIRE FACE A DES VACANCES D'EMPLOI DANS L'ATTENTE DU RECRUTEMENT DE FONCTIONNAIRES

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à procéder aux recrutements d'agents contractuels sur des emplois permanents pour faire face à des vacances d'emploi dans l'attente du recrutement de fonctionnaires.

12°) DROIT A LA FORMATION DES ELUS ET FIXATION DES CREDITS AFFECTES

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal adopte le principe d'allouer dans le cadre de la préparation du budget une enveloppe budgétaire annuelle à la formation des élus municipaux d'un montant égal à 2% du montant des indemnités des élus et valide les orientations en matière de formation .

13°) CALCUL DU CREDIT GLOBAL A INSCRIRE AU BUDGET 2021

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide d'adopter le principe du versement des différentes primes et indemnités dans les conditions telles qu'elles lui sont exposées.

14°) ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ENERGIES, DE FOURNITURES/SERVICES EN MATIERE D'EFFICACITE ET D'EXPLOITATION ENERGETIQUE

Monsieur le Maire explique que la Commune de BESSEGES a des besoins pour l'achat d'énergies, de fournitures et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique.

Il rajoute que la mutualisation peut permettre d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et incidemment d'obtenir des meilleurs prix.

Il explique que les Syndicats d'Energies de l'Hérault, du Gard, et de l'Aude s'unissent pour constituer un groupement de commandes, avec des personnes morales de droit public et de droit privé, pour l'achat d'énergies, de fournitures et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique,

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide de l'adhésion de la mairie de BESSEGES au groupement de commandes pour « l'achat d'énergies, de fournitures/service.

15°) ADHESION AU SERVICE ARCHIVES DU CENTRE DE GESTION DU GARD

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide de recourir au service archives du Centre de Gestion du Gard, destiné à aider les collectivités et établissements publics qui le souhaitent à s'acquitter de leurs obligations, en mettant à leur disposition un archiviste, par le biais d'une convention entre les deux parties, afin d'effectuer des tâches d'archivage selon le besoin de la collectivité (tri, éliminations, classement, inventaire, sensibilisation du personnel, etc...).

16°) QUESTIONS DIVERSES

A. TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE CULTURE ET LOISIRS FRANCOIS MITTERRAND – DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT D'ETAT ET VALIDATION DU NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux le projet de réhabilitation du Centre Culture et Loisirs François MITTERRAND.

Monsieur le Maire cite la délibération prise par l'assemblée lors de la précédente séance du 17 décembre 2019 sollicitant une subvention d'investissement d'Etat.

Il précise que, depuis peu, les services de l'Etat ont fait part de la possibilité de bénéficier pour la collectivité de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) à un taux de 80% pour la deuxième tranche des travaux. Ainsi, il convient de revoir le plan de financement initial.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal adopte le nouveau plan de financement.

Mme Marie Carré, Conseillère Municipale, M Jean GONZALEZ, Conseiller Municipal, prennent successivement la parole pour se féliciter que la séance se soit déroulée avec des échanges cordiaux et remercient Monsieur le Maire pour avoir inscrit à l'ordre de jour deux questions qui avaient été évoquées lors de la dernière séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 19 H 00.

Jacques MOLLE

1^{er} Adjoint au Maire de BESSEGES